



Communiqué de Presse
UNOWA/CNMC/2004/09**Déclaration**
du Président de la Commission Mixte Cameroun Nigeria
M. Ahmedou Ould-Abdallah

Dakar, le 13 septembre 2004 : Etablie en novembre 2002 par le Secrétaire général des Nations Unies à la demande des Présidents du Cameroun et du Nigeria, la Commission Mixte est chargée de suivre l'application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice (CIJ) du 10 octobre 2002 relative à l'affaire de la frontière terrestre et maritime entre les deux pays.

Dans son Programme de travail, la Commission Mixte avait prévu d'observer le retrait et le transfert d'autorité du Nigeria au Cameroun, le 15 septembre, de la péninsule de Bakassi. Bien que la souveraineté du Cameroun ne soit pas remise en cause, l'opération prévue pourrait être retardée pour des raisons techniques inattendues.

Venant de conclure des discussions importantes avec des autorités nigérianes, en plus de celles menées avec le chef de la délégation nigériane de la Commission Mixte, le Prince Bola Ajibola, je reste confiant que le succès n'est pas loin. Mon bureau fera connaître un nouveau programme de travail dans les prochains jours. Le Gouvernement à Yaoundé est informé de ces nouveaux développements et je compte sur son soutien habituel et son entière coopération.

Je voudrais aussi rappeler que la Commission Mixte mène à bien ses autres activités de manière satisfaisante. Les observateurs sont maintenant opérationnels et leurs opérations actuelles incluent les visites de terrain dans la zone du Lac Tchad achevées la semaine dernière et celles prévues le long de la frontière terrestre les 15 et 16 Novembre prochains.

Le processus de démarcation, géré par un nouvel expert expérimenté des Nations Unies, avance. En ce qui concerne la frontière maritime, les deux parties ont présenté à mon bureau leurs avis sur les modalités quant au tracé de la frontière maritime telle que délimitée par la Cour Internationale de Justice. Les parties devront en délibérer sans condition préalable après accord de leurs gouvernements.

Le Secrétaire général des Nations Unies est tenu informé des développements relatifs à cette question à laquelle il attache une grande importance.

Pour plus d'information sur la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, visitez notre site Web :

www.un.org/unowa

Contact Presse : Myriam Dessables: Tel : +221 849 07 29